

Séminaire formation- regiosuisse

14/15 septembre 2010,
Kartause Ittingen (TG)

Observations sur le séminaire 2010

«Développement régional grâce aux coopérations entre territoires»

SOMMAIRE

1. Les points de discussion les plus importants des sessions	2
Session parallèle 1: Flexibilité et coopération comme éléments de mise en œuvre des programmes NPR	2
Session parallèle 2: Lancer des projets de coopération	3
Session parallèle 3: Evaluer les bénéfices des projets de coopération	5
Session parallèle 4: Utiliser les nouvelles technologies pour la coopération	7
2. Autres informations	9

EXPLICATIONS CONCERNANT LES PRESENTES OBSERVATIONS

Les 14 et 15 septembre 2010 s'est déroulée à la Kartause Ittingen le séminaire formation-regiosuisse «Développement régional grâce aux coopérations entre territoires». Quatre forums de discussion thématiques («Sessions parallèles») ont été organisés dans le cadre de cette manifestation, destinés à approfondir des questions spécifiques liées au thème retenu. Le présent document résume brièvement les principaux points de ces discussions, ainsi que les enseignements tirés des quatre sessions parallèles.

- **Session parallèle 1:** Flexibilité et coopération comme éléments de mise en œuvre des programmes NPR: expériences faites par la Conférence des directeurs de l'économie publique de Suisse romande et le programme autrichien Leader.
- **Session parallèle 2:** Lancer des projets de coopération: structure, forme juridique, clé de répartition financière. Que pouvons-nous apprendre d'INTERREG?
- **Session parallèle 3:** Evaluer les bénéfices des projets de coopération: approches méthodiques et mise en œuvre dans la pratique. Expériences faites dans le cadre du projet «CEWAS» et par l'ADNV
- **Session parallèle 4:** Utiliser les nouvelles technologies pour la coopération: plateformes en ligne, réseaux sociaux et d'autres encore. Expériences faites dans le cadre du projet «COMUNIS»

Les présentations faites dans le cadre de ces sessions parallèles et d'autres informations sur le séminaire sont publiées dans le rapport séparé intitulé «Développement régional grâce aux coopérations entre territoires» (Téléchargement: www.regiosuisse.ch/formation/formation-regiosuisse).



1. LES POINTS DE DISCUSSION LES PLUS IMPORTANTS DES SESSIONS PARALLÈLES

Session parallèle 1: Flexibilité et coopération comme éléments de mise en œuvre des programmes NPR: expériences faites par la Conférence des directeurs de l'économie publique de Suisse romande et le programme autrichien Leader

Input:

François Parvex, SEREC/regiosuisse; Doris Wiederwald, ÖAR-Regionalberatung

Animation:

François Parvex

Questions et introduction au thème

- Quels éléments concrets les programmes de mise en œuvre NPR doivent-ils contenir, pour promouvoir, activement ou à tout le moins indirectement, des coopérations?
- Quels sont les avantages et les inconvénients des programmes de mise en œuvre intercantonaux?

Les questions ont été débattues sur la base du programme intercantonal de mise en œuvre de la Conférence des chefs des départements de l'économie publique de Suisse romande et des expériences faites dans le cadre du programme autrichien Leader.

Points de discussion et enseignements tirés

Les coopérations ont pour but d'ouvrir de nouveaux espaces de développement en faisant tomber les barrières. Elles peuvent se situer entre des territoires, entre des thématiques ou entre les secteurs privé et public. Inversement les participants aux projets de coopération doivent obligatoirement définir ensemble de nouvelles frontières pour se donner un maximum de chances de succès. Il s'agit dans chaque cas de trouver le degré de flexibilité optimal.

- **Conditions de départ:** Les conditions de départ sont habituellement données par les programmes d'impulsion comme la NPR. Cependant les règles d'applications d'un même programme sont souvent différentes selon les territoires (pays, cantons) ce qui complique la gestion des coopérations. L'idéal serait d'avoir les mêmes règles du jeu pour tous en matière de gestion des coopérations. A ce sujet une meilleure coordination entre le SECO et les cantons a été suggérée. La participation à une coopération se fait sur une base volontaire et ne doit pas être imposée.
- **Définition des règles du jeu:** Les objectifs et règles du jeu de la coopération doivent être définis clairement et appropriés par tous les partenaires. Il faut s'assurer en toute transparence que les objectifs de coopération contribuent aussi à atteindre les objectifs individuels de chaque partenaire. Dans les programmes de mise en œuvre NPR, des indicateurs différents peuvent intéresser le SECO, les cantons et les partenaires. Il est alors important de les déterminer en toute transparence de manière à satisfaire tout le monde: les «agendas cachés» qui motivent la participation à la coopération doivent devenir des «agendas ouverts», partagés. Un élément de flexibilité est de permettre des modifications du groupe de participants en cours de route.
- **Planification et mise en œuvre:** Tous les modèles de planification permettent d'introduire la flexibilité désirée, que ce soit au niveau de la logique d'intervention, de la gouvernance ou du budget. Lors de la planification, il est important d'anticiper de possibles nouvelles coopérations afin de rédiger des programmes qui soient assez flexibles pour les accueillir et les financer en cours de route. Il est aussi important de fixer la frontière entre la planification stratégique et la planification opérationnelle (gestion des cycles de projet). Plus la planification stratégique (et ses indicateurs) est précise, moins le programme est flexible. Et les adaptations en cours de route sont toujours délicates. De même, plus le budget est détaillé, moins il y a de flexibilité. La définition d'un budget cadre du programme avec la négociation annuelle de contrats de prestation permet une bonne flexibilité budgétaire.

La gouvernance doit être organisée de manière à créer une «chaîne de valeur ajoutée du programme» où les différents partenaires connaissent bien leur rôle et où les processus sont clairement définis. Tous les programmes commencent

par un réseau qu'il s'agit ensuite de consolider au cours du temps par un mélange adapté de bottom-up et de top-down. Un exemple intéressant, qui inclut des privés, a été fourni par le Canton d'Appenzell Rhodes intérieures qui a mis sur pied une «Task Force» de personnes disposant d'un excellent réseau sur le territoire. Ces personnes conseillent les responsables cantonaux et font remonter des idées et projets depuis le territoire, facilitant ainsi les coopérations et la mise en œuvre de la NPR.

De manière générale, une planification rigoureuse, définissant clairement les marges de manœuvre sur lesquelles se sont accordés les partenaires est un facteur clé de succès. L'introduction d'une phase pilote peut permettre d'expérimenter et de calibrer les règles du jeu de la coopération. Last but not least, une communication intensive entre tous les partenaires est primordiale.

Session parallèle 2: Lancer des projets de coopération: structure, forme juridique, clé de répartition financière. Que pouvons-nous apprendre d'INTERREG?

Input: Niklas Joos, iMONITRAF!; Mireille Gasser, MINNOVARC

Animation: Sebastian Bellwald, regiouisse

Questions et introduction au thème

- De quoi faut-il tenir compte en ce qui concerne la clé de répartition financière? Quels sont les avantages et les inconvénients liés aux différentes options?
- De quoi faut-il tenir compte en matière de structure de l'organisation (établir un organigramme, trouver la forme juridique adéquate)?
- Que se passe-t-il lorsqu'un ensemble de tâches ne fonctionne pas?
- Comment puis-je motiver des acteurs à collaborer, qui ne participent pas financièrement?
- Le choix des principaux partenaires. Le fait-on?
- Lorsqu'on arrive à la phase d'exploitation, quand pourra-t-on constater une création de valeur ajoutée?
- Avec quelles mesures les différences culturelles et linguistiques peuvent-elles être surmontées?
- Comment vais-je financer la phase de développement du projet avant son approbation?

Toutes ces questions ont été traitées par les participants; les points mentionnés ci-dessous ont néanmoins été discutés en priorité. On a utilisé comme base de discussion les expériences qui ont été faites dans le cadre des projets INTERREG. Les participants ont par ailleurs traité plus à fond les projets «MINNOVARC» (Microtechnique INNOVation ARC jurassien) et «iMONITRAF!» (Monitoring des effets du trafic routier dans la région des Alpes et élaboration de mesures communes).

Points de discussion et enseignements tirés

Comment peut-on assurer la pérennité d'un projet lorsque celui-ci n'est plus soutenu financièrement?

- Il existe des projets, des structures, qui ne doivent pas être poursuivis, pour la bonne raison que le but a été atteint. Tous les projets ni toutes les structures ne doivent être poursuivis.
- Si l'on souhaite une structure à long terme, il faut planifier et préparer dès le début la phase qui suivra le soutien apporté par la NPR/INTERREG. Il faut donc faire en sorte que la forme juridique/le financement perdurent au-delà de la période durant laquelle les subventions sont accordées.
- On recommande dans ce contexte une diminution progressive des subventions.
- Certaines expériences faites par les participants montrent qu'une poursuite d'un projet ou d'une structure est plus simple si le soutien financier n'est pas trop important au début et si des entreprises privées y participent aussi financièrement. Quant à savoir si cela peut et doit être réalisé, cela dépend du projet. Il existe par exemple également des projets politiquement orientés.
- Des structures viables sont une condition importante. Outre les critères financiers, le but du projet est une condition fondamentale.
- Il est également possible qu'il faille un «projet de départ» pour créer la confiance. Des projets peuvent ensuite venir s'y greffer dans un deuxième

temps. Les projets de départ soulèvent la question suivante: peut-on déclarer explicitement que leur but est de créer la confiance? Si tel n'est pas le cas, il est très probable que l'évaluation soit négative à la fin du projet.

- Un facteur de réussite important est que les divers éléments du projet soient ancrés dans des institutions bien établies au niveau régional et que, par exemple, l'on prenne en considération les entreprises locales pour l'attribution de mandats. Ces dernières pourront ensuite assumer un rôle de locomotive.

Quelle forme juridique peut convenir pour un projet transfrontalier / transnational?

La question de la forme juridique doit être clarifiée dans le cadre de l'étude de faisabilité/analyse préliminaire, et pas avant.

- **Variante 1:** Un projet transfrontalier sans organe responsable transfrontalier. Expérience des participants: créer un organe responsable transfrontalier et/ou transnational avec une forme juridique spécifique exige beaucoup de temps et d'énergie. Recommandation: collaborer avec les organes existants, bien établis, non internationaux. Un nouvel organe responsable international n'est simple ni du point de vue juridique ni du point de vue opérationnel. Une possibilité envisageable serait ici d'«atteler» le projet à une région.
- **Variante 2:** Un projet suprarégional/supracantonal en Suisse. Expérience des participants: il est plus facile d'opérer si l'on dispose d'un organe responsable qui couvre plus ou moins le périmètre géographique dans lequel s'inscrit le projet. Recommandation: extension géographique d'un organe existant et bien établi (une société, un groupe d'intérêt, p.ex. via des membres des régions concernées) ou création d'un organe couvrant l'ensemble du périmètre. En d'autres termes: pour les projets supracantonaux, plutôt un organe supracantonal.
- **Variante 3:** Projets internationaux. Expérience des participants: plutôt utiliser des organes existants (pas nécessairement internationaux).

Seule une toute petite partie des participants se sont intéressés à la question de la forme juridique que les projets de développement régional transfrontaliers doivent avoir. On recommande dans ce contexte une forme juridique appropriée, mais sans préciser laquelle.

Qui sont les partenaires appropriés? Comment puis-je les trouver, etc.?

La plus grande partie des discussions a tourné autour de cette question.

L'un des principaux défis est le choix des partenaires pour la mise en place de la structure du projet. L'expérience montre que l'on ne prend pas assez de temps dans ce domaine. Il est difficile de trouver les partenaires importants lorsque des projets sont développés avec des régions «étrangères».

Il existe des partenaires qui semblent formellement idéals en raison de leur positionnement et de leur profil d'activité (partenaires «nice-to-have»). Il est toutefois plus important de trouver le bon partenaire principal. Ce dernier devrait surtout apporter des moyens financiers, du temps, un savoir-faire en management, et montrer qu'il veut et qu'il est intéressé à collaborer.

- **Implication de la politique:** Personne ne conteste une implication adéquate de la politique. L'argument de l'acceptation est primordial dans ce contexte. On rencontre souvent des difficultés dans la pratique lorsque la politique est impliquée au niveau opérationnel. Car la politique est souvent prise dans son propre système. Elle devrait donc être plutôt impliquée dans le cadre de groupes d'accompagnement.

Sur la base des expériences faites, les participants recommandent que l'implication de la politique n'empêche pas d'accomplir le travail. Ceci est toutefois souvent en contradiction avec le fait que les institutions politiques veulent conserver la main.

- **Compréhension des rôles:** Les participants ont également discuté la question de savoir qui assume quel rôle et, en particulier, quel est le rôle du management régional (MR). Cette question a déjà été discutée à plusieurs reprises dans les communautés du savoir-faire regiouisse et d'autres ateliers.

Les participants sont unanimes: le MR joue le rôle de facilitateur. Il peut être judicieux dans certains cas que la région assume la responsabilité du projet également durant sa mise en œuvre. La plupart du temps toutefois, cette responsabilité devrait être assumée par l'économie (ou d'autres institutions, p.ex. s'il s'agit d'un projet politique).

Il convient de relever que les projets de coopérations (suprarégionaux, supracantonaux, internationaux) exigent beaucoup de temps et d'énergie. Ceci est une raison suffisante pour que le rôle d'organe responsable ne soit pas assumé par le MR, étant donné que celui-ci n'aurait sinon pas le temps pour accomplir ses autres tâches.

Les participants devraient être conscients que la NPR/INTERREG n'est pas le but, mais le moyen pour atteindre le but.

- **Facteurs de réussite en général et principaux défis:** Plusieurs questions de fond se posent pour tous les projets. Savoir répondre à ces questions est impératif pour les acteurs qui sont chargés du développement du projet. Le rôle central du MR est de mettre le savoir nécessaire à disposition de ces acteurs.
- **Gestion de projet exigeante:** Gérer des projets de développement régional s'avère une tâche exigeante. Et lorsqu'il s'agit de projets supracantonaux et/ou internationaux, la complexité atteint encore une autre dimension. Les participants craignent que le profil du manager du projet représente des exigences telles qu'il sera difficile de trouver les personnes appropriées. Les MR doivent donc répondre aux questions suivantes: comment s'adjoindre la collaboration de telles personnes? Comment pouvons-nous les approcher? Comment accompagnons-nous les actrices et les acteurs dans notre région, afin que ces derniers correspondent au profil nécessaire?
- **Développement de projet exigeant:** L'organisation de projets de coopérations est un travail qui devrait être financé.
- **Projets de la base pour la base:** La discussion a porté ensuite sur la question top-down / bottom-up. Une expérience a permis de constater que les cantons n'abandonnent pas le lead, ce qui a pour conséquence que la base (acteurs, MR, qui doivent en fait collaborer), ne peut pas être activée.

Session parallèle 3: Evaluer les bénéfices des projets de coopération: approches méthodiques et mise en œuvre dans la pratique. Expériences faites dans le cadre du projet «CEWAS» et par l'ADNV

Input: Sibylle Berger, Flury&Giuliani; Johannes Heeb, projet NPR «CEWAS»; Christine Leu, ADNV (Association pour le Développement du Nord Vaudois)

Animation: Stefan Suter, regiosuisse

Questions et introduction au thème

- Quelles sont les possibilités qui permettent de mesurer les bénéfices (des projets et des stratégies) pour l'économie régionale?
- Comment le guide de Giuliani peut-il être utilisé dans la pratique?
- Quelles possibilités y a-t-il pour des évaluations ex-ante et ex-post de stratégies?

A été présenté dans ce contexte le Guide pour l'évaluation de stratégies et de projets de développement du point de vue de l'économie régionale développé par Flury&Giuliani avec le soutien de regiosuisse. Les facteurs centraux à la base de l'évaluation sont les profils de création de valeur ajoutée et les effets sur l'emploi induits par la mise en œuvre du projet. Commande du guide.

Téléchargement du guide: www.regiosuisse.ch/reseau-de-recherche

Le projet NPR «CEWAS» (Centre international pour le management des services de l'eau) a servi d'illustration pour l'utilisation de l'outil de calcul basé sur EXCEL servant à la mise en œuvre du guide. La discussion sur les possibilités de procéder, les méthodes et les instruments pour des évaluations ex-post et ex-ante de programmes et de stratégies s'est appuyée sur une présentation des

projets correspondants de l'«Association pour le Développement du Nord Vaudois» (ADNV).

Points de discussion et enseignements tirés

Besoin d'un outil d'évaluation simple

Les participants ont été unanimes à reconnaître que le guide, resp. l'outil Excel développé, est intéressant pour les différents groupes cibles:

- Pour des groupes cibles tels que des autorités ou des partenaires potentiels, l'application du guide met à disposition, via les deux évaluations centrales «Profils de création de valeur ajoutée» et «Effets sur l'emploi», des informations qui sont très importantes pour l'évaluation d'un projet. Il serait judicieux, si on entend utiliser ce guide d'une manière plus large, de procéder à une certaine standardisation des énoncés concernant les effets sur l'économie régionale, car cela simplifierait la comparaison entre les projets NPR.
- L'utilisation du guide fournit également à l'équipe de projet elle-même de précieuses informations sur le projet. Celles-ci peuvent être particulièrement utiles dans la phase de développement, en vue de son optimisation (voir ci-dessous).

Applicabilité du guide dans la pratique

L'applicabilité de ces outils Excel s'est confirmée dans la pratique, comme on a pu le constater dans le cadre du projet «CEWAS». Le temps nécessaire pour enregistrer les données nécessaires est relativement raisonnable (moins d'une journée de travail). Si l'on entend gagner du temps dans ce contexte, il est important que le guide soit rempli par des personnes qui connaissent le projet en détail. De ce point de vue, les organes responsables du projet sont, en tant qu'utilisateurs, au premier plan.

Outre les connaissances générales sur le projet, l'existence d'un business plan est également une condition pour une utilisation simple de l'outil: les besoins en données nécessaires à l'utilisation de l'outil ne vont pas au-delà des données (quantitatives) qui sont généralement mentionnées dans un business plan.

Possibilité d'utilisation du guide et pertinence

Les fonctions suivantes sont essentielles pour l'utilisation de l'outil interne au projet:

- L'outil peut être utilisé pour faire des simulations et donc servir pour optimiser le projet, comme mentionné plus haut. Dans ce cas, une utilisation de l'outil parallèlement au développement du business plan s'avère judicieuse: les enseignements tirés de l'utilisation du guide peuvent en effet entraîner des modifications du business plan. Un processus itératif permettra une organisation «optimale» du projet.
- Utilisé sur la base d'un business plan existant, l'outil fournit de précieuses informations supplémentaires sur le projet.
- Le guide, resp. l'outil de calcul, peut également être utilisé à des fins de monitoring. Dans ce cas, les résultats tirés des utilisations faites durant la phase de développement du projet sur la base des chiffres mentionnés dans le business plan et après la mise en œuvre du projet sur la base des chiffres effectifs (p.ex. coûts effectifs du projet) seront comparés.

Pour une utilisation externe au projet, il convient de prendre en compte le fait qu'il s'agit d'un outil de calcul simple, qui utilise des hypothèses simplifiées pour déterminer les impacts du projet sur l'économie régionale. En outre, l'outil de calcul en question – comme on l'a relevé plus haut – sera utilisé à bon escient par l'organe responsable du projet, qui a un certain intérêt à montrer des résultats positifs.

On ne propose donc pas que cet outil de calcul soit utilisé comme outil de priorisation par les autorités qui décident. Il devrait en effet être considéré d'abord comme un instrument qui fournit des informations intéressantes et utiles sur un projet de développement régional.

Evaluations globales: les relations de cause à effet comme principal défi

Der Le guide, resp. l'outil de calcul développé à partir de ce dernier, décrit ci-

dessus, reproduit quelques importantes relations de cause à effet (p.ex. effets sur l'emploi via les multiplicateurs d'emplois). Si toutefois l'on doit évaluer les effets de tous les programmes et/ou stratégies de développement régional, alors il est clair qu'entrent en ligne de compte beaucoup plus de causalités qu'un simple outil de calcul ne permet de reproduire. Des énoncés empiriquement bien étayés et donc «politiquement acceptables» ne peuvent dans ce cas être formulés que via une évaluation approfondie. Même les systèmes simples de monitoring ont des limites ici, étant donné que, bien qu'ils puissent représenter un développement, ils ne sont toutefois en général pas en mesure d'expliquer les relations causales à la base du développement observé. Ils ne peuvent donc pas non plus identifier et quantifier la contribution au développement des programmes et des stratégies mis en œuvre. Il est indispensable de mener des analyses approfondies avec des méthodes scientifiques.

Pour ce qui est des systèmes de monitoring, on se référera au monitoring des régions développé par regiosuisse. Ce dernier peut mettre à disposition des données sur le développement de l'économie régionale (niveau et évolution dans le temps) et ce pour toutes les régions situées dans le périmètre NPR. On trouvera des informations détaillées à ce propos sous:

www.regiosuisse.ch/monitoring-1.

Session parallèle 4: Utiliser les nouvelles technologies pour la coopération: plateformes en ligne, réseaux sociaux et autres. Expériences faites dans le cadre du projet «COMUNIS»

Input: Peter Steurer, Regionalentwicklung Vorarlberg

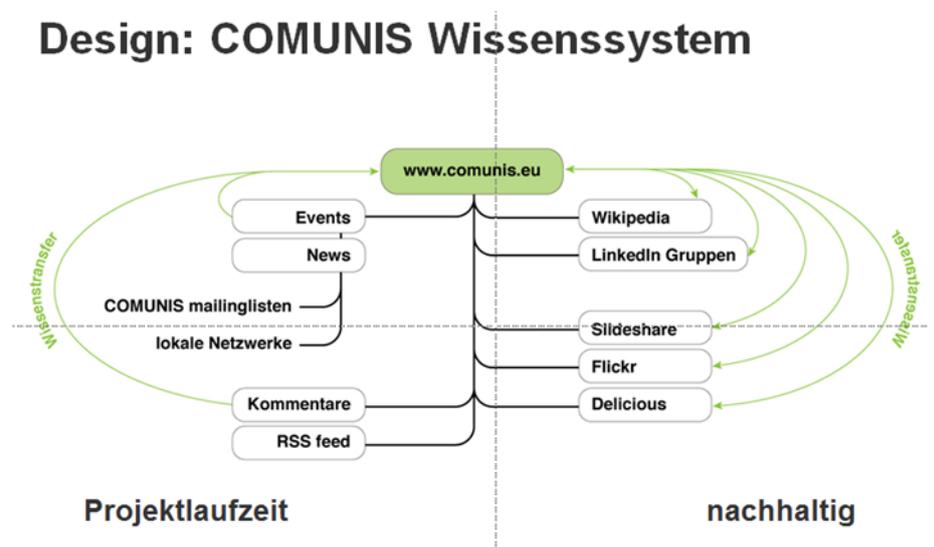
Animation: Sarah Werner, regiosuisse

Questions et introduction au thème

- Quels outils basés sur les nouvelles technologies peuvent simplifier la collaboration dans le cadre des projets de coopérations?
- Comment et où puis-je les trouver?
- Comment les utiliser concrètement?

Le projet INTERREG IV B «COMUNIS» a servi d'illustration pour l'application des nouvelles technologies pour la collaboration dans le cadre de projets. Le projet «COMUNIS» réalisé avec des partenaires internationaux a nécessité l'utilisation des outils en ligne les plus divers, comme on peut le voir sur le schéma ci-dessous, qui montre le système de connaissances élaboré par le projet:

Design: COMUNIS Wissenssystem



Suite à la présentation du projet «COMUNIS», les participants ont pu se familiariser avec divers outils en ligne, les discuter et les essayer dans le cadre de l'atelier organisé avec des computers. Comparé aux sessions parallèles 1–3,

qui étaient basées sur des discussions, cet atelier était particulièrement orienté vers la présentation et l'utilisation d'outils en ligne concrets. Les principaux outils discutés dans le cadre de cet atelier sont présentés encore une fois ci-après:

- **Outil en ligne de gestion de projet «tpoint»**

<http://tpoint.comunis.eu/>

Brève description: Cet outil de gestion de projet, qui a également été utilisé par «COMUNIS», permet aux partenaires du projet qui se trouvent à des endroits différents d'avoir accès à un carnet d'adresses commun, à des listes de mailing communes, à des listes de tâches, à des ensembles de données, à des formulaires d'inscription, etc. On peut accéder à un compte test tpoint au moyen du nom d'utilisateur et du mot de passe suivants: (nom d'utilisateur: tpoint / mot de passe: tpoint)

Outre tpoint, il existe d'autres outils de ce type avec des possibilités analogues (p.ex. sous www.projectplace.ch/). L'utilisation des outils est en principe payante.

- **Communication via Skype**

www.skype.com/

Brève description: Skype permet aux partenaires du projet de communiquer via l'Internet (vidéo et téléphone) et de s'échanger de gros documents (pour autant que l'émetteur et le récepteur soient tous deux en ligne et aient un compte sur Skype). Un programme appelé «Desktop Sharing» permet en outre de voir l'écran d'un partenaire de projet. L'avantage de Skype par rapport à la téléphonie classique réside d'une part dans les coûts (elle est en effet gratuite de computer à computer) et, d'autre part, dans les fonctionnalités supplémentaires que nous venons de mentionner (vidéo téléphonie, chat, envoi de gros documents, partage d'écrans).

- **Transfert de fichiers contenant de gros documents**

p.ex.: www.transferbigfiles.com/ ou www.sendspace.com

Brève description: Ces serveurs permettent d'envoyer de gros fichiers ou plusieurs gros fichiers à la fois, qui seraient trop volumineux pour un envoi par e-mail. On peut en effet envoyer des fichiers pouvant aller jusqu'à 100 MB avec transferbigfiles.com et jusqu'à 300 MB avec sendspace.com (version gratuite). Le destinataire reçoit par e-mail un lien à partir duquel il peut télécharger le ou les fichiers envoyés.

L'utilisation de la version de base est gratuite et il n'est pas nécessaire de s'inscrire. L'envoi dure à peu près comme un envoi de document par e-mail.

- **Réseau social «LinkedIn»**

www.linkedin.com/

Brève description: LinkedIn est un réseau social international destiné surtout à la mise en réseau dans le domaine professionnel, resp. commercial. regiouisse dispose d'un groupe en propre sur LinkedIn, le groupe «[Public Regional Management](#)». Les membres de ce groupe peuvent indiquer de manière simple et rapidement les nouveautés qui pourraient intéresser les autres membres, ou leur poser des questions qui pourront le cas échéant trouver des réponses auprès de la communauté en ligne. L'inscription est gratuite ainsi que la participation au groupe «Public Regional Management».

Outre LinkedIn, il existe une multitude de réseaux sociaux (p.ex. Facebook et Xing). Les principaux critères à la base de la création du groupe regiouisse ont été la dimension internationale de LinkedIn ainsi que sa focalisation sur le business.

- **Google Translation**

<http://translate.google.ch/>

Brève description: Cet outil gratuit permet de traduire des textes, voire des sites Web complets. Pour traduire des sites Web, il suffit d'indiquer l'URL (p.ex. www.regiouisse.ch) dans le champ prévu à cet effet et de choisir la langue d'arrivée.

La qualité ne correspond bien évidemment pas à celle d'un traducteur. Cela étant, la traduction proposée permet très souvent de comprendre grosso modo le sens d'un texte ou d'un site Web. Voilà qui peut sensiblement faciliter la collaboration dans le cadre de projets qui concernent plusieurs régions linguistiques.

- **RSS-Feeds**

(sur le site Web de tous les fournisseurs de RSS-Feeds)

Brève description: Un RSS-Feed permet de s'abonner aux informations diffusées par les sites Web qui offrent ce service. Les feeds sont en général utilisés pour les sites Web proposant des nouvelles et des blogs. Un feed peut avoir les mêmes contenus qu'un site Web, mais se distingue en général de par son formatage. Lorsque vous vous abonnez à un feed, le browser Internet examine automatiquement le site source et affiche un texte bref, une image et un lien relatifs aux contenus actuels du site source.

L'abonnement aux RSS-Feeds est gratuit. On trouvera d'autres informations sur les RSS-Feeds notamment sur: <http://fr.wikipedia.org/wiki/RSS>. Vous trouverez des RSS Feeds concernant le calendrier et les News directement sur la première page du site Web de regiouisse: www.regiouisse.ch.

Autres outils gratuits

- Wikipedia: www.wikipedia.org/ Plateforme pour présenter des thèmes de projets
- Slideshare: <http://www.slideshare.net/> Plateforme pour présentations PPT
- Flickr: <http://www.flickr.com/> Banques de données photos
- ISSUE <http://issuu.com/> Plateforme destinée aux publications. Le magazine «regioS» est par exemple intégré dans le site Web regiouisse au moyen de cet outil: <http://www.regiouisse.ch/telechargement/publications-regiouisse-1/regios-le-magazine-du-developpement-regional-1>
- Google-Documents: <http://www.google.ch/> Gérer en ligne des textes, des tableaux et des calendriers
- Delicious: <http://www.delicious.com/> gestion en ligne de favoris

2. AUTRES INFORMATIONS

- Téléchargement de la publication consacrée au séminaire, avec toutes les interventions: <http://www.regiouisse.ch/download/veranstaltungen/regiouisse/formation-regiouisse/dokumente-2010/tagungsband-ittingen-2010-f>
- Autres informations sur la série de manifestations organisées formation-regiouisse: <http://www.regiouisse.ch/formation/formation-regiouisse>
- Guide pour l'évaluation de stratégies et de projets de développement du point de vue de l'économie régionale: <http://www.regiouisse.ch/reseau-de-recherche/soutien-projets-recherche/guide-pour-l2019evaluation-de-strategies-et-de-projets-de-developpement-du-point-de-vue-de-l2019economie-regionale>
- Autres informations sur le monitoring regiouisse: <http://www.regiouisse.ch/monitoring-1>